

---

# SOMMET HUMANITAIRE MONDIAL 2016

LES ONG FRANÇAISES DEMANDENT DES RESULTATS CONCRETS

---



Le rendez-vous qui est donné à la communauté internationale les 23 et 24 mai prochains se veut mobilisateur et fédérateur autour des questions de l'aide humanitaire dans le monde. Ce rendez-vous est une occasion importante pour réunir décideurs politiques, opérateurs de l'aide et partenaires institutionnels pour ensemble définir des priorités.

Le rapport du Secrétaire Général des Nations Unies publié le 9 février pointe les défis auxquels chaque acteur investi dans l'aide humanitaire doit faire face : aujourd'hui 60 millions de personnes sont considérés comme déplacés ou réfugiés parce que leur vie était menacée par un conflit et par la violence ; les catastrophes naturelles ont provoqué entre 2012 et 2014 la mort de 53 000 personnes et le déplacement de 74 millions de victimes.

Parce que nous sommes conscients que ces défis ne pourront être relevés que collectivement, les ONG françaises répondent à l'appel du Secrétaire Général à endosser une « **Responsabilité partagée pour une seule humanité** ».

Dans la perspective du Sommet humanitaire mondial dont l'objectif déclaré est la transformation du système humanitaire, nous demandons que les décisions prises lors du sommet soient fermement ancrées dans les Principes humanitaires et souhaitons aussi rappeler ici quelles sont nos attentes vis-à-vis des décideurs politiques, des partenaires et des bailleurs pour que les changements soient réels et significatifs.

## **Les ONG signataires appellent :**

### **1. Les Etats et les décideurs politiques : à prendre leur responsabilité et maintenir une réponse aux crises basée sur les Principes humanitaires**

Nous reconnaissons que les Etats sont les premiers responsables de la réponse aux besoins de leur population.

Cependant, nous sommes témoins du fait que, malgré des dispositions claires et largement acceptées sur l'impératif humanitaire et l'accès à l'aide par les populations en détresse, l'action humanitaire dans les cas de crises complexes est de plus en plus mise en difficulté par certains Etats ou autorités "de fait", qui menacent la sécurité des travailleurs humanitaires et restreignent ou entravent l'accès des populations affectées à l'aide humanitaire. Nous soutenons les initiatives engagées lors des discussions préparatoires au Sommet Humanitaire Mondial visant à renforcer le principe d'humanité et la dignité des personnes dans les réponses humanitaires.

En particulier, les signataires appellent les Etats et décideurs politiques à :

- promouvoir le principe de neutralité dans tous les aspects des opérations humanitaires. Lors des crises complexes, comme des conflits armés ou des situations de grave trouble civil, les Etats directement impliqués dans le conflit doivent systématiquement et volontairement transférer la coordination de la réponse à des acteurs ou des mécanismes qui sont à la fois indépendants et respectueux de ce principe. Ils se doivent également de réaffirmer leur engagement à laisser passer l'aide humanitaire sans entraves et garantir la protection des populations et des travailleurs humanitaires.
- poursuivre les initiatives en cours visant à améliorer l'efficacité du Conseil de Sécurité des Nations-Unies dans les cas d'atrocités de masse, et notamment à demander une nouvelle règle selon laquelle les 5 membres permanents du Conseil renoncent à leur droit de veto sur les sujets en lien avec la réponse humanitaire et l'accès dans les cas de crises complexes.
- réaffirmer leur adhésion pleine et entière aux dispositions du droit international humanitaire et saisir toute opportunité pour le renforcer, en particulier en adoptant un mécanisme de renforcement de la protection des travailleurs humanitaires ; et travailler à l'adoption d'une déclaration politique visant à l'arrêt de l'utilisation d'armes explosives en zones peuplées.

### **2. Les pays donateurs de l'aide humanitaire : à maintenir des financements fondés sur les Principes pour une action humanitaire indépendante**

A l'heure actuelle, dans les crises complexes, les Principes humanitaires sont trop souvent bafoués, les besoins des personnes affectées ne sont pas satisfaits et les acteurs humanitaires pas suffisamment redevables vis-à-vis les populations. Bien que les financements humanitaires aient globalement augmenté, les besoins humanitaires ont dépassé de loin les ressources disponibles, ne permettant qu'une réponse humanitaire incomplète. Dans le même temps, de nombreuses crises de faible intensité, ne générant pas l'attention des médias ou des décideurs politiques, restent sous-financées et négligées par les États et les bailleurs.

Dans les cas de crises complexes, l'aide humanitaire peut être utilisée par différents acteurs politiques ou militaires au profit de leurs objectifs, plaçant les acteurs humanitaires dans une

situation où ils risquent d'être perçus comme des acteurs partiaux ou soutenant divers intérêts politiques. Les recommandations de l'Initiative sur les Principes et bonnes pratiques d'action humanitaire<sup>1</sup> doivent être intégralement mises en œuvre par les bailleurs afin de fournir des financements à la fois plus flexibles, plus prévisibles et plus efficaces dans la réponse aux crises.

Les signataires appellent notamment les pays donateurs à :

- s'assurer que, dans le but de maintenir l'indépendance et l'impartialité des agences qui acheminent l'aide sur le terrain, les parties au conflit ne soient pas en position de financer entièrement ou de manière trop significative les appels humanitaires en lien avec les crises auxquelles elles prennent part, et qu'à la place, elles versent leurs financements à d'autres fonds non dédiés et rapidement disponibles, de manière à combiner de façon systématique ces fonds à d'autres sources de financements. La contribution des bailleurs qui sont en même temps parties à un conflit est respectée, mais ne doit pas empêcher l'application des Principes humanitaires et ne doit en aucune manière ouvrir la porte à la création de conditions bilatérales ou spécifiques qui feraient le lien entre soutien humanitaire et stratégie militaire, en violation du principe de neutralité.
- promouvoir et discuter du développement d'un « fond commun » indépendant, qui serait distinct de l'ONU, facilement accessible par les ONG nationales et internationales et géré par un consortium d'ONG, à l'image du « Start fund ».
- dans les situations de crises longues, s'engager à des financements prévisibles et de long terme, de façon à s'assurer qu'une aide humanitaire adéquate soit fournie sans interruption et accroître le lien entre acteurs humanitaires et acteurs de développement.
- simplifier les mécanismes de financement trop complexes en alignant et harmonisant les procédures entre bailleurs pour aider tous les acteurs, et en particulier les ONG nationales, à avoir accès à ces financements.
- augmenter la part du financement direct provenant des acteurs institutionnels vers les organisations de la société civile nationales, en renforçant la formation de ces organisations, pour qu'elles puissent remplir les critères imposés par les bailleurs ; et inclure un pourcentage significatif dédié aux coûts indirects qui contribueront au financement de leur structure.

### **3. Les partenaires opérationnels : à promouvoir les partenariats locaux et une coordination indépendante pour une action humanitaire fondée sur les Principes, plus efficace, et adaptée au contexte local**

Les crises actuelles, de plus en plus complexes, résultent en une multitude de besoins et de vulnérabilités, qui requièrent une coordination réelle pour que l'aide bénéficie en priorité aux personnes les plus vulnérables.

Malheureusement, les mandats spécifiques de certaines agences de l'ONU peuvent gêner ou compliquer la coordination de l'aide, ralentir la réponse humanitaire plutôt que la faciliter.

---

<sup>1</sup> « Good Humanitarian Donorship Initiative » (GHD)

Nous réaffirmons qu'il est essentiel d'avoir un organe de coordination renforcé, réellement détaché de toute entité politique ou militaire afin de maintenir une action humanitaire fondée sur les Principes.

La réponse à des crises chroniques s'est trop souvent traduite par une augmentation de l'aide d'urgence telle que les humanitaires deviennent les premiers pourvoyeurs de services de base (santé, alimentation, protection, etc.) auprès des populations.

Cette approche ne réduit cependant pas les vulnérabilités et ne développe pas les capacités locales. Elle ne répond pas non plus aux besoins et aux aspirations à long terme des populations.

Certains groupes de populations, femmes, enfants, personnes âgées ou handicapées, ainsi que les personnes isolées sont souvent les plus à risque. Le système humanitaire se doit de toujours faire sa priorité de la recherche de moyens adéquats et inclusifs permettant à ces personnes de recevoir l'aide dont elles ont besoin, comme le requièrent les Principes humanitaires.

Nous considérons que les ONG locales et régionales sont des acteurs-clés qui peuvent garantir une présence à long terme et faire effectivement le lien entre les réponses dites d'urgence et de développement. Le partenariat et les complémentarités avec les acteurs internationaux devraient être renforcés.

Les signataires appellent les partenaires opérationnels à :

- dresser un bilan des objectifs atteints par l'agenda transformatif dans sa réforme du système international de l'aide humanitaire afin d'informer la réflexion et la prise de décision sur la future architecture de cette aide.
- proposer, dans le cadre d'une révision des mandats des agences humanitaires des Nations Unies, que soit donné à OCHA, en tant qu'organe de coordination de la réponse d'urgence, une indépendance totale, en la séparant des autres organes des NU lors de crises complexes et que lui soit donné une totale autorité pour coordonner l'ensemble des crises complexes, y compris dans le cas de déplacements de population.
- améliorer le renforcement de capacité des organisations locales impliquées dans la réponse humanitaire, en particulier en renforçant leur compréhension et leur adhésion aux Principes humanitaires, comme une étape essentielle permettant de fournir une réponse plus décentralisée et flexible. Cela doit être une priorité pour tous les acteurs humanitaires, les bailleurs, les agences UN et les organisations expérimentées.
- prendre des engagements concrets lors du Sommet en faveur d'une meilleure participation des personnes les plus vulnérables, y compris les femmes et les personnes handicapées, et s'engager politiquement sur une feuille de route visant à l'adoption de directives et standards internationaux pour une inclusion de ces personnes dans l'aide humanitaire.

## Signataires :

*ACTED*

*Action Contre La Faim – France*

*Alima*

*CARE France*

*Coordination SUD*

*Handicap International*

*Medair*

*Médecins du Monde*

*Première Urgence Internationale*

*Secours Catholique Caritas France*

*Secours Islamique France*

*Solidarités International*

*Triangle Génération Humanitaire*

Contact: Pauline Chetcuti [pchetcuti@actioncontrelafaim.org](mailto:pchetcuti@actioncontrelafaim.org)

Coordination SUD:

Coordination SUD est la plateforme française de coordination des ONG de solidarité internationale, enregistrée comme association de loi 1901. Fondée en 1994, elle rassemble plus de 160 ONG qui mènent des actions humanitaires, d'urgence, d'aide au développement, de protection de l'environnement, de défense des droits humains auprès des populations défavorisées, mais aussi des actions d'éducation à la solidarité internationale et de plaidoyer.

Coordination SUD assure une double mission d'appui à la professionnalisation des ONG françaises et de représentation de leurs positions auprès des institutions publiques et privées, en France, en Europe et dans le monde. Elle prend part aux activités, à l'échelle européenne, de Concord, la confédération des ONG européennes d'urgence et de développement, et à l'échelle internationale, du Forum international des plateformes (FIP), qui rassemble plus de 60 plates-formes nationales et régionales d'ONG.

